

## AVIS PUBLIC MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

## ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 24-391 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Bégin à l'effet :

QUE le conseil a adopté ce 6 mai 2024, le projet de règlement numéro 24-391 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci ;

QUE l'adoption du règlement numéro 24-391 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 3 juin 2024, à 19h30 à la salle du conseil située à l'édifice municipal de Bégin sis au 126, rue Brassard.

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit projet de règlement numéro 24-391 au bureau de la Municipalité de Bégin aux heures d'ouverture du bureau ou sur le site internet au <a href="https://www.begin.ca">www.begin.ca</a> sous l'onglet municipalité/avis public.

Donné à Bégin, le 7 mai 2024.

Mireille Bergeron

Directrice générale, greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)** 

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)** 

Je, soussignée, Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le  $7^e$  jour du mois de mai 2024, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce  $7^e$  jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

Mireille Bergeron

Directrice générale, greffière-trésorière